



COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION du Mercredi 11 avril 2018 à 14h00

Présents : Simone ANTHOINE MILHOMME - Johanna de WAAL MALEFIJT - Muriel DAL GOBBO - Mauricette DONZEL-GARGAND - Marie-Thérèse GAY - Chantal JOUVENOD - Anne Marie PERRILLAT - Thérèse QUAY-THEVENON - Bernard ROUFFIAC - Bruno PUECH - François TESSIER - Louis BOYER secrétaire de séance.

Absents excusés : Evelyne MARCHAND - Michelle THOME - Daniel THOME

1. Approbation du CR du 14 mars 2018.

Le compte-rendu est approuvé.

2. Compte-rendu des sorties

Les conditions météorologiques ont été peu favorables, néanmoins plus de 50 % des sorties ont pu être réalisées (6 réalisées pour 4 annulées, tous types de sorties confondues). A noter que certaines ont vu leur parcours modifié, afin de pouvoir proposer malgré la mauvaise météo une activité.

A ce sujet, Bernard demande aux accompagnateurs (un courriel leur sera adressé en ce sens), qu'en cas de changement de programme de randonnée et après que cette modification soit validée par le président du club, l'information soit adressée à Anne Marie par courriel. C'est ensuite Anne Marie, qui détient la liste à jour des adresses courriels, qui se charge d'envoyer un mail à l'ensemble des randonneurs pour les informer.

3. Sorties raquettes du 24 mars 2018

Bilan :

- 51 participants.
- Le restaurant a offert 4 repas (celui du conducteur + 3 autres personnes).
- Les horaires sont bien adaptés pour ce type d'activité.
- La sortie a été unanimement appréciée.
- Le système de paiement avant l'activité est à maintenir, pour disposer d'engagements fiables et ainsi ne pas entraîner de frais pour le club.
- Vigilance vis-à-vis des activités associatives de la commune de Dingy Saint Clair. Le même soir il y avait une activité qui a pu engendrer quelques défections.

Le président et les membres du CA remercient Michelle THOME et Marie-Thérèse GAY pour l'organisation de l'activité.

4. Questions diverses

Bulletin trimestriel (Anne Marie P.)

Le bulletin du deuxième trimestre est diffusé. Le club privilégie la diffusion numérique mais Anne Marie maintient un tirage papier (6 ex.) pour quelques membres afin que tous les adhérents soient informés.

D'ores et déjà il faut penser au prochain bulletin, dont les éléments seront à fournir à Anne Marie pour la mi-juin.

Anne Marie propose les articles suivants :

- la Maxi-race 2018 (article à proposer par Louis)
- Le séjour de la Corniche d'Or (article à proposer par François)
- La semaine de balisage (à préciser en fonction des participants)
- La fête de la randonnée
- L'agenda

Un volontaire pour l'édition, à préciser lors du prochain CA.

Compte-rendu de la réunion au CDRP 74 du 21 mars 2018 (Bernard R.)

Bernard présent à la réunion du 21 mars en a fait une synthèse. Les éléments à retenir sont :

- 18 clubs présents sur 43, et une trentaine de personnes présentes, ce qui n'a pas facilité les échanges ;
- Le Département (Conseil Départemental) maintient sa confiance au CDRP 74 pour le suivi des GR et GRP ;
- L'écoville sera réalisée avec des moyens numériques (tablette¹). Avec ce dispositif, et en s'appuyant sur deux passages sur les portions de sentiers concernés (une fois en début de saison et une fois en fin de saison), les clubs feront remonter les informations sur l'état des sentiers. Le CD74 les répercutera dès le début de saison vers les communes et ou les communautés de communes et en fin de saison disposera des éléments pour contrôler, dans des délais rapides, les actions réalisées ou non par les entités responsables.

¹ Un personnel du club, à une date à préciser courant mai 2018, devra recevoir la formation au logiciel.

- Lors de l'écovelle, il est demandé au club d'effectuer des actes d'entretien sommaires (coupe de branche ou dégagement de petits obstacles...) ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens techniques.
- La numérisation des sentiers réalisée par les clubs du département de 2015 à 2017, n'a pas été prise en compte au niveau national, en raison de problèmes techniques. Le travail réalisé n'a pas été perdu, il devrait faire l'objet d'une validation dans les mois à venir.
- Semaine du balisage : du 4 au 9 juin 2018. Il est demandé un effort de participation des clubs (26/43 en 2017). Le club des Randonneurs de La Cha a programmé sa journée de balisage le 4 juin 2018. Itinéraire à préciser ultérieurement.
- Entretien des sentiers historiques du Plateau des Glières. Le club n'intervient pas sur ce thème car il s'occupe du sentier du Capitaine ANJOT.
- Le GR des 3 lacs (Léman – Annecy – Bourget) est en cours de redéfinition. Le tracé nécessite quelques ajustements avant d'amorcer les travaux.
- Jean GALLAY, absent, il n'a pas été confirmé le souhait de s'appuyer sur notre fête pour réaliser le déjeuner de cohésion en fin de semaine balisage. Le CDRP 74 s'adaptera si besoin à notre activité.

Point des Licences (Thérèse Q.T.)

A la date de la réunion 85 adhérents dont 68 licences FFRP.

Suite à une question de Muriel concernant la nécessité de disposer de la licence FFRP pour les séjours voyages, Bernard confirme la nécessité d'en disposer puis précise quelques particularités pour le personnel en charge des sentiers : (Adhésion au club – licences et carte baliseur).

Maxi-race (Louis B.)

Louis a confirmé auprès de Michel COSTA les postes que les membres bénévoles du club tiendront :

- les Randonneurs de la Cha seront répartis entre les postes D3 et D9 soit 7 postes ;
- le créneau de présence est le samedi 26 mai de 20h à 24h ;
- au nombre actuellement de 15 bénévoles tous les postes pourront y être tenus par un binôme, un le sera par trois personnes ;
- quelques inscriptions feront l'objet d'une vérification en raison du non retour de l'accusé de réception par courriel (François T. et Muriel D.G.) ;
- Louis organisera une réunion afin de répartir les postes et d'informer les participants des modalités ;
- Une réunion début mai est prévue par l'organisateur, chacun y sera convié. La date est à préciser par Louis dans les semaines à venir.

Fête de la randonnée (tous membres CA)

La réflexion a porté dans un premier temps sur la réalisation de la fête de la randonnée sous forme d'un pique-nique en plein air, avec des circuits possibles sur le plateau des Glières et/ou au départ de Dingy Saint Clair. Des hypothèses concernant les lieux ont été envisagées (col de Barman – Chalet Chappuis – Combe d'Ablon). La mise en place en véhicule avec récupération en bus ou minibus pour retour au point initial a aussi été étudiée.

Ce nouveau type de fête a fait la quasi unanimité au sein du CA, mais quelques incertitudes quant à sa réalisation et aux délais ont engendré un report de l'organisation en 2019² et un maintien pour 2018 de la fête de la randonnée « habituelle » (circuits autour de Dingy-Saint-Clair avec déjeuner dans la salle des fêtes).

La répartition des tâches pour la fête du 10 juin sera le thème central du prochain CA. D'ores et déjà quelques points ont été retenus :

- déjeuner à préciser par Chantal après contact avec Thierry CEDOZ : menus, coût... Réponse de faisabilité dès que possible pour étudier éventuellement une autre solution ;
- achat de boissons (vins, cidres, crème de cassis, jus de pomme...) par François ;
- achat de pain d'épices par Johanna (à priori 14, à confirmer) ;
- objet promotionnel. Simone a présenté quelques propositions. Il sera d'abord fait le point des objets restants (sacs, lampes, gobelets...) avant tout nouvel achat ;
- point du stock complet (nappes, serviettes, gobelets plastique pour la randonnée, autres...) à réaliser par François et Simone avant la prochaine réunion du CA. Les achats seront prévus en conséquence ;
- Affiches à réaliser et à diffuser 15 jours avant la manifestation, sur un papier « vert » pour une meilleure accroche.

Calendrier (rappel) :

Randonneurs de la Cha :	2 mai à 18h	: Réunion du conseil d'administration
	10 juin 2018	: Fête de la randonnée
	3 novembre 2018	: Concours de belote

Country :
 Tous les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30
 Vendredi 30 mars 2018 : BOUM (18 h à minuit)
 Samedi 16 juin 2018 : Barbecue de fin d'année
 A 16h45 le président clôt la séance.

Président Bernard ROUFFIAC

Secrétaire Louis BOYER

² Pour préparer cet objectif dès septembre 2017, un projet sera élaboré et confié à la commission fêtes du club.